

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 52

Artikel: Le jour de l'an
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER: un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série; 3 fr. les deux.

Le jour de l'an.

Les enfants. — Le jour de l'an qui est redouté de bien des gens dont il met à sec le porte-monnaie, dont il dérègle les habitudes, a cependant une excuse: il fait naître des sourires sur les lèvres des enfants, il illumine les frais visages des bambins, il jette des éclairs de joie dans les yeux de ces êtres fragiles sur qui repose toute l'espérance humaine.

Vive donc, malgré les sacrifices qu'il nous impose, vive le jour de l'an, à cause des petits enfants qu'il rend heureux.

Remarquons, cependant, que nous ne procédons pas toujours sagement lorsque nous offrons des étrennes aux enfants de nos voisins ou de nos amis. Au lieu d'acheter à la première boutique venue — s'inquiétant bien moins de la qualité que de la quantité — le plus de joujoux qu'on peut, de les porter soi-même à Bébé avec quelque bon baiser, et quand le petit diable s'est bien amusé à briser sa cargaison, de s'estimer heureux, on s'inquiète non pas de faire la joie du marmot, mais bien de faire acte de politesse envers ses parents.

Bébé reste le destinataire apparent; en réalité, c'est à Monsieur et Madame qu'on fait le cadeau. De là le luxe des présents et l'impôt de vanité remplaçant le don affectueux. Au lieu de donner à l'enfant des jouets qu'il pourrait tripoter et casser tout à son aise, on lui offre des mécaniques compliquées dont il ne sait que faire, des machines plus hautes que lui et impossibles à manœuvrer pour ses petits bras.

Quant aux poupées, ce sont de grandes demoiselles de cire, à chignon rouge, ayant écrin et trousseau, comme les élégantes les mieux pourvues, et qui disent « papa et maman », mieux que leurs petites propriétaires.

Aussi, qu'en résulte-t-il? Le jouet s'étant fait objet d'art, on le traite comme tel. On le retire des mains de l'enfant « pour ne pas qu'il l'abîme » et on le serre précieusement dans une vitrine où il pourra le regarder sans y toucher. N'est-ce pas tout à fait absurde et ne croyez-vous pas que les enfants trouveraient bien plus de plaisir aux soldats

de plomb, aux ménages en fer-blanc, aux théâtres en carton, etc., qu'ils pourraient manier à leur aise, qu'aux voitures à ressort, aux poupées qui parlent, aux chevaux qui galoppent ou à tout autre objet imitant la nature et coûtant dix, vingt, trente francs, et plus, sur lesquels il leur est défendu de porter la main?...

Rendons au jour de l'an sa simplicité si nous voulons lui garder son charme; faisons-en un anniversaire aimable et non pas l'échéance d'un impôt de vanité.

Entre amis. — Chaque année à pareille époque nous entendons des gens se plaindre du tribut des étrennes. Ils ont peut-être tort. Quoi de plus logique et de plus gracieux, que d'offrir un cadeau à ses amis en présence d'une année qui se termine et d'une autre qui s'ouvre? C'est à la fois un souvenir de gratitude pour le temps qui vient de s'écouler et un gage de bonnes relations pour celui qui commence.

Ceux qui battent en retraite le 31 décembre, prétextant une affaire pressante qui les appelle hors de chez eux, et qui ne rentrent que vers la fin de janvier, n'ayant d'autre but que d'éviter le tribut des étrennes, se privent, pour une légère dépense d'argent, d'une quantité de petits bonheurs intimes plus précieux les uns que les autres.

C'est la vanité humaine, le désir de paraître qui font tort au jour de l'an, en lui ôtant le caractère de simplicité et de honnêteté qui était le principe de son institution. Si chacun ne donnait d'étrennes qu'en proportion de ses moyens, il trouverait à la coutume des dons de nouvelle année le charme réel qui s'en dégage. Malheureusement, la plupart des gens, par amour-propre, par ce sentiment ridicule d'imitation qui fait sauter tout un troupeau par où un mouton a passé, vont bien au-delà de leurs ressources, et, le 1^{er} janvier, se croient obligés de se ruiner pour la gloire de leur nom. De là les colères, les protestations amères contre le jour de l'an.

Le positivisme du siècle a marqué la son empreinte. Il faut que tout ait de la valeur dans ce temps-ci, même un témoignage d'amitié. L'époque n'est plus

à l'intention; elle est à la matière et au poids. Il importe donc de réagir contre cette tendance en restituant aux étrennes leur véritable caractère, et de ne plus faire du jour de l'an une sorte de fléau dont on ne cherche qu'à se garer. Pour cela, il faut ramener les étrennes à des proportions raisonnables, surtout aux proportions de la fortune de chacun.

En résumé, n'est-ce pas, au fond, une idée ingénieuse que d'avoir transformé en une période de fête — ou censée telle — cette date qui nous rappelle mélancoliquement que nous portons le poids d'une année de plus. Il y a presque de la crânerie, quand on y pense, dans cette façon philosophique d'accepter ainsi l'inéluctable marche du temps!

Cartes de visite. — On fait, depuis quelques années déjà, toute une campagne contre la coutume vieillote des cartes de visite; mais il ne paraît pas qu'elle ait eu grand succès jusqu'ici. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil dans un bureau de poste et de constater le prodigieux amas de ces petites enveloppes portant le timbre de 2 centimes.

Hélas! il en est des cartes de visite comme de toutes choses; elles sont assez ridicules quand elles s'adressent par vanité, ou qu'elles vont trouver des indifférents; mais elles peuvent avoir aussi leur bon côté, quand elles sont chargées de porter un souvenir discret, de rappeler des relations interrompues par les circonstances, de tâter, pour ainsi dire, le terrain au sujet de leur reprise en une démarche sans conséquence, de témoigner que l'on n'a pas oublié quelques bons offices, sans affecter une reconnaissance excessive et disproportionnée...

Chacun est libre, au reste, de lire par la pensée, sur le carton qui ne porte qu'un nom, ce qui lui plaît, et d'accepter pour sincères les vœux qu'il est censé porter; et, à tout prendre, c'est un défilé assez amusant que celui des visages entrevus que ces cartes font tout-à-coup passer devant les yeux...

Et puis, elles font tant plaisir aux vieillards, en leur attestant qu'on les tient encore pour vivants! Eux, ils les attendent avec une sorte d'inquié-

tude; ils les reçoivent avec reconnaissance.

Elles leur disent que, si peu que ce soit, dans la retraite où ils sont, ils comptent pourtant pour quelque chose.

Pour les dames.

A l'intention de nos lectrices, nous empruntons au XIX^e Siècle les lignes suivantes, traitant des modes de la saison :

Voilà bien le moment de s'emmitoufler chaudement dans ses vêtements de fourrure et de profiter de ce que la mode en autorise l'emploi presque exagéré.

Les robes en ont toutes : bande de fourrure au bas des jupes, le long des panneaux, en plastron de corsage; le col, les manches en sont garnis, même les robes de bal! De petites martres, avec leur tête et leur queue s'enroulent au bas des robes et se disposent sur les corsages.

Les chapeaux se bordent d'un tour de loutre avec la petite tête de l'animal se dressant sur le chignon derrière.

Quant aux boas, ils font à présent complètement partie de la garde-robe de toutes les femmes.

On voit des manteaux entièrement faits en peau de jaguar, sorte de peluche très épaisse, ressemblant plus à une fourrure qu'à un tissu; son ton est loutre ambré avec de petites taches jaunes et blanches. Le karacul, encore un tissu fourré qui sert comme garniture, parements, manches, etc. On porte très bien une jupe toute en karacul loutre, par exemple, avec une tunique de drap même ton, ouverte devant, les deux côtés retournés sur eux-mêmes et fixés presque à la taille derrière, par une boucle ou deux gros boutons, avec revers au corsage. Les manches en karacul finissent bien cette toilette d'un aspect très nouveau.

Cette mode de faire les manches différentes du corsage semble ancienne, puisqu'elle date déjà d'une année; mais elle est très seyante pour les femmes un peu fortes, qu'elle amincit énormément.

Pendant longtemps le velours semblait abandonné; il revient triomphant cet hiver, et ce ne sont plus seulement des toilettes aux teintes classiques, noires, marrons, vertes, etc., que nous voyons, mais les robes des plus jolis tons roses, bleus. Ces toilettes se portent en soirée, au théâtre; même les jeunes filles s'en pareront très bien cet hiver; leur ornement est des plus simples : une broderie, une fleur suffit pour garnir ces robes déjà si riches par leur tissu.

Parmi les femmes plus simples, le velours anglais, le velours côtelé trouvent naturellement leur place; aussi quel coquet petit costume en velours de chasse « lentille », la jupe tout unie bien collante avec la longue veste à basques rajoutées très badinées, ouverte sur un gilet en drap cuir clair.

J'ai déjà parlé des robes de mariées en velours blanc; vous verrez que toutes les jeunes filles élégantes voudront cette seyante toilette veloutée.

Un petit conseil pour celles dont les mains se gercent facilement par ce froid :

n'employez jamais de glycérine pure, elle irrite, rougit la peau au lieu de l'adoucir; faites un mélange en parties égales de glycérine, eau douce et eau de Cologne, et gardez les gants le plus que vous pourrez.

MARJOLAINE.

Les gros.

On voit de singulières choses en ce monde. Les uns sont maigres, secs, et n'ont qu'un désir, celui de prendre un peu d'embonpoint. D'autres, au contraire, en ont trop et s'en plaignent. Leur ventre les empêche de voir leurs pieds, leur gilet se soulève, le pantalon de l'an dernier craque à la ceinture et la respiration devient bruyante et gênée. Aussi usent-ils de tous les moyens pour maigrir un peu : promenades, courses en vélocipèdes, etc.; mais comme après ces divers exercices ils rentrent toujours à la maison avec un appétit dévorant, ils mangent en conséquence.

Alors ils sont tout étonnés, quand ils montent sur la bascule, d'avoir augmenté de quelques kilos.

D'un autre côté, — le fait est vraiment inexplicable, — il existe des gens qui se font gloire de leur énorme corpulence et posent pour la bedaine, témoin le Congrès des gros hommes, organisé tout récemment à Berlin par une Société de gais compagnons, dite des « vauriens ».

Ce Congrès n'a eu qu'une séance, séance unique, mais de poids.

Voici le récit qu'en fait un témoin oculaire :

« Un peu après dix heures, on entendit de formidables gémissements et soupirs essoufflés venant du grand escalier : ces respirations bruyantes et ronflantes annonçaient l'arrivée et l'ascension des membres du Congrès.

» Chacun devait se peser en entrant. Les convives étaient de telle apparence que la balance automatique, épouvantée de la besogne, refusa ses services. Il fallut recourir à une bascule de marchandises solidement construite, afin de pouvoir constater exactement le poids des « messieurs » qui concouraient pour la maîtrise et le prix d'honneur.

» Cinquante champions s'offraient à l'épreuve : aucun ne pesait au-dessous de 200 livres.

» A minuit, on proclama les noms des sept plus lourds.

» Et pendant qu'on les conduisait en pompe à la tribune pour les exposer à l'admiration de la foule, l'orchestre jouait une marche triomphale.

» Le plus lourd pesait 399 livres. Il est le représentant de la brasserie des comtés de Reischach, à Stralau. On l'a surnommé « la Lourde Montagne ». Il assurait même que sur une autre balance il avait pesé jusqu'à 405 livres.

» Après lui vient un M. Ferdinand Cohn, de Angermunde : 365 livres. En-

suite, le restaurateur Hubert, de Berlin : 364 livres. M. Hansen, de Kottbus, pouvait encore se glorifier de 276 livres. Trois autres Berlinoises pesaient chacun 268 livres.

» Comme prix destiné au plus lourd indigène berlinois, le boucher de la Cour avait offert un jeune cochon gras, qui, couronné de fleurs et couché sur un opulent lit de paille, dans un angle de la salle, assistait tout joyeux à ce concours de rotondités qui eussent fait envie à ses aïeux.

» Le prix d'honneur du Congrès, réservé à l'homme le plus lourd de tous, quelle que fut son origine, était offert par la brasserie bourgeoise de Munich, et consistait en une demi-tonne de vraie bière bavaroise. C'est à M. Berg qu'elle fut décernée. Le restaurateur Hubert eut le cochon.

» A-t-il invité ses clients habituels à partager son prix et quelle sauce parfumée de laurier inventa-t-il pour assaisonner ce cochon d'honneur ?

» Le supérieur de la « Société des Vauriens », le docteur Reiff, distribua, en outre, une médaille d'argent à chacun des sept membres les plus vastes du Congrès. »

Lo salaire.

Dein lo teimps iò on recordàvè lo cat-simo à l'écoula, lo faillai savai su lo bet dâo dâi, po s'esquivâ lè talotsès; assebin on lo ressivè tant qu'on débliottàvè se n'aleçon sein quequelhî, que mémameint on savai lè demandè asse bin què lè rêsponsès, quand bin y'avai portant dâi iadzo dâi mots prâo molési.

On dzo que lo bouébo ao taupî recitâvè se n'aleçon, l'ein étai dza à la section XV de quoitande, ique iò lâi a :

D. *Quelle peine méritent nos péchés ?*

R. Nos péchés méritent la mort, car le salaire du péché c'est la mort.

Quand lo régent l'eut recitâ, lâi demandâ se savai cein que l'étai què lo salaire, et quand ve que le toupin lo savai pas, sè peinsâ dè lâi fèrè trovâ tot solet cein que cein allâvè à derè, et lâi fâ :

— Ton père est taupî ?

— Oi.

— Et quoui payè ton père po ètrè taupî ?

— C'est lo boursier.

— Quand lo payè-te ?

— Ti lè cartins.

— Adon, quand ton père va ti lè trâi mâi tsi lo boursier, que rapportè-tetsi vo ?

Lo bouébo, sein ruminâ bin grand-teimps, lâi repond :

— On pliomet!...

Ma fâi, lo régent a z'u lo subliet copâ.

Lè z'éboitons à lo père Craquiet.

Lo père Craquiet avai sè z'éboitons dévâ sa mâison. C'étai dâi z'éboitons